Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n°26 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression située au chemin de la Perroude

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission composée de :

Christine BIAGGIO
Jean-Philippe GENOUD
Olivier GENEVAZ
Moritz DE HADELN
Pascal REGAZZONI
Michael ROHRER
Jacques TACHERON

1<sup>er</sup> membre et rapporteur

s'est réunie le 12 juin 2012 et remercie M. Olivier Fargeon, Municipal en charge du dossier, pour sa disponibilité, les informations fournies ainsi que les réponses à nos questions.

#### Introduction

Cette conduite en acier, matériau très sensible à la corrosion, a été posée en 1965 et relie, au nord de la commune, les deux conduites principales en provenance des réservoirs communaux de Château Grillet et de la Gresollières.

La durée de vie moyenne pour ce type d'équipement est de 80 à 100 ans, mais de nombreuses canalisations similaires, aménagées en dehors de Gland, ont subi les mêmes dégâts dus à la manière de les poser.

## Présentation par la municipalité

Une analyse annuelle de tout le réseau est effectuée en avril-mai.

Alors que 10dB (décibels) est une mesure tout à fait dans les normes, les mesures prises à deux endroits, sur cette conduite de 300 m, l'un devant l'école et l'autre à l'angle Mont-Blanc-Perroude, étaient largement supérieures (50(0) dB).

Suite à une première intervention, l'étendue des dégâts a été mise à jour, à savoir plusieurs fuites sur env. 10 m. d'où l'urgence de la remplacer afin de garantir un bon fonctionnement du réseau et de limiter les interventions, donc les frais de maintenance.

Des soumissions ont été envoyées à 7 entreprises de génie civil et 5entreprises de sanitaire. Les SI de Lausanne ont été contactés pour le gaz et la SEIC pour l'électricité, la fibre optique et le chauffage à distance afin de coordonner d'éventuelles interventions.

Ces travaux devraient être entrepris de préférence pendant les vacances scolaires d'été pour des raisons évidentes de limitation du trafic et pour éviter les risques liés au chantier à proximité de l'école.

Durée prévue env. 1 mois.

# Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n°26/2012

#### Questions/Réponses

- Q. Pourquoi une telle urgence, n'est-il pas possible de prévoir des interventions vu l'ancienneté de certaines canalisations.
- R. Non, car les mesures ont eu lieu du 24.4 au 10.5, le rapport et les remarques ont été faits du 15 au 20.05 et l'intervention et la préparation du préavis ont suivi.
- Q. Lors du préavis n°15, à la rue de la Combe, il avait été demandé de lister l'ensemble du réseau à titre informatif et afin de définir les problèmes.
- R. Ce listing serait beaucoup trop important et coûteux, les installations sont déjà sous contrôle. Un plan des conduites existe et les plus récentes sont systématiquement répertoriées. Pour les plus anciennes, il est difficile de retrouver la méthode de pose. Une séance est prévue avec la commission de gestion pour situer le problème.
- Q. Y a-t-il un lien avec Communet-Borgeaud
- R. Non aucun
- Q. Existe-t-il des caméras de contrôle
- R. Non. Ce sont des conduites sous pression. Le contrôle se fait en fonction du bruit, dB
- Q. Est-il possible de mettre un plus petit tuyau à l'intérieur
- R. Non, car nous voulons installer une plus grande conduite
- Q. Qu'en est-il de la matière, le PVC
- R. C'est un matériau très solide et généralement utilisé. Sa durée de vie est d'env. 80 ans et plus.
- Q. Le coût estimé paraît trop bas en comparaison du préavis n°15, à la rue de la Combe
- R. L'estimation a été faite par le bureau d'ingénieurs conseils Herter et Wiesmann et contrôlée par M. Cuénod. Nous somme dans l'attente du retour des soumissions qui pourraient être d'un montant différent.
- Q. La SEIC participerait aux frais en cas d'utilisation
- R. Non, car dans le cas inverse non plus.
- Q. Pourquoi l'ECA devrait subventionner.....et non subventionne à hauteur d'env. .....
- R. L'ECA subventionne toujours mais vu l'urgence le montant peut varier selon leur méthode de calcul et le montant final.
- Q. Ce genre de financement ne pourrait-il pas faire l'objet d'un fonds de rénovation.
- R. Les travaux concernant le réseau d'eau sont pris sur un compte affecté, soit payés par les disponibilités de la bourse communale, soit par l'intermédiaire d'un emprunt.
- Q. A-t-on bon espoir de faire ces travaux pendant la période estivale et de vacances
- R. Oui, tout à fait, mais cela pourrait provoquer une hausse des coûts.

# Résumé des discussions de la commission

Nos discussions ont principalement tourné autour des coûts estimés. En comparaison du préavis n° 15 à la rue de la Combe, 50 m de conduite sont devisés à 60'000 et La Perroude 300 m sont devisés à 124'000, le prix ne nous parait pas très proportionné. C'est la raison pour laquelle nous nous attendons à un coût qui pourrait être différent après rentrée des soumissions.

Une meilleure information sur l'état de notre réseau devrait être fournie aux conseillers. Est-il possible pour un conseiller d'obtenir ces informations s'il le désire ? et à qui doit-il s'adresser ?

## Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n°26/2012

#### Conclusion

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, à l'unanimité, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter la conclusion municipale du préavis n° 26, soit :

- d'accorder le crédit de 374'400 frs. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux

et

- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 374'400 frs.

Jean-Philippe Genoud 1<sup>er</sup> membre et rapporteur Christine Biaggio

Olivier Genevaz

Moritz De Hadeln

Pascal Regazzoni

Michael Rohrer

Jacques Tacheron